Pluméliau

Magazine municipal • Mars 2015

› Vie de la commune
Couleurs de bretagne

› Vie scolaire
Les infos des écoles

› Vie associative
L'OMA

Sommaire

Éditorial du maire 3
Vie de la Commune 4-9
Vie scolaire 10-11
Enfance / Jeunesse 12-14
Vie sociale 15-16

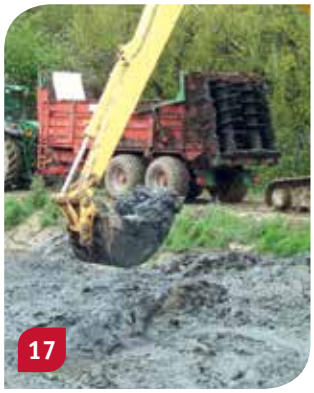

Environnement 17-18
Vie économique 19-21
Vie associative 22-23
Baud Communauté 24-26
Paroles aux élus 27-28
État-Civil 29-30
Hommage à 31
Calendrier des fêtes de Pluméliau 2015 32

Informations utiles

Directeur de la publication : Claude Annic
Charte graphique et conception
IZATIS communication - www.izatis.com
Crédit photos : Mairie de Pluméliau - IZATIS communication
Impression : Graph Impress
1800 exemplaires
Dépôt légal 1er trimestre 2015

• HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES

MAIRIE DE PLUMÉLIAU
Du lundi au jeudi : 9h00 – 12h00/ 14h00 – 17h00
Vendredi et samedi : 9h00 – 12h00
Tél. 02 97 51 80 28
Site internet : www.plumeliau.fr

ESPACE CULTUREL
Mercredi : 10h00 – 12h00 / 16h00 – 19h30
Jeudi : 14h00 – 16h30
Samedi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

Service Enfance Jeunesse
Tél. : 02 97 51 86 81
Site internet : www.plumeliau.fr
Rubrique « enfance et jeunesse »

Service Périscolaire
Tél. : 06 47 73 89 72
Site internet : www.plumeliau.fr
Rubrique « Culture Sport Loisirs Associations »

Édito

Chers pluméloises, chers plumélois,

Au nom de l'équipe municipale, je suis heureux de vous adresser ce premier magazine. J'espère que vous prendrez plaisir à parcourir ces pages qui reprennent quelques éléments marquants de notre vie communale.

Avec ce magazine, avec notre Plum'Infos hebdomadaire, avec notre site internet moderne et fonctionnel (www.plumeliau.fr), notre commune dispose maintenant d'outils de communications accessibles et appréciés. Ces outils sont à votre disposition, particuliers, entreprises ou associations, à chacun de les faire vivre et de les enrichir.

C'est ici pour moi l'occasion de saluer l'équipe municipale que j'ai le bonheur et le devoir de conduire, grâce à votre confiance. Cette équipe municipale qui travaille avec enthousiasme, inventivité, assiduité. Cette équipe qui reste proche de vous et à votre écoute. Cette équipe qui ose et qui entreprend, qui sait jouer « groupé », et qui sait et doit prendre des risques (calculés), mais qui veille à ne laisser personne sur le bord du chemin.

La baisse des dotations de l'état est sévère et nous obligera inévitablement à baisser notre budget de fonctionnement pour continuer à investir, à développer et moderniser notre commune. En effet, nous devons augmenter notre attractivité, en maintenant nos commerces et nos services, mais aussi en ayant des équipements modernes, fonctionnels et économes.

Ce contexte budgétaire nous obligera à faire des choix, à optimiser, à être créatifs et aussi précurseurs.

2015 va être une année où un certain nombre de projets vont être mis en œuvre, à commencer par la nouvelle mairie. Comme nous l'avons proposé une commission spéciale, ouverte à la population, sera mise en place pour faire de notre maison communale un lieu d'accueil et de travail, convivial et agréable. Ce projet sera le premier d'un ensemble visant à redessiner le visage de notre commune. « Tréma er Buhé » dit notre devise, alors, fidèles à notre désir de voir notre cœur de bourg dynamique et vivant, nous voulons que Pluméliau regarde vers demain.

Benoît QUERO

• ÉCRIRE UN MAIL AUX SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : accueil@plumeliau.fr
ADMINISTRATION : administration@plumeliau.fr
URBANISME : urbanisme@plumeliau.fr
COMPTABILITÉ : compta@plumeliau.fr
SERVICES TECHNIQUES : services.techniques@plumeliau.fr
ESPACES VERTS : espaces.verts@plumeliau.fr
ASSAINISSEMENT : assainissement@plumeliau.fr
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : espace.culturel@plumeliau.fr
SERVICE ENFANCE JEUNESSE :

- Service enfance jeunesse (vacances et mercredi) : inscriptions et renseignements : sej@plumeliau.fr
- Périscolaire (inscription et renseignements TAP, garderie, étude et cantine, questions sur la facturation) : periscolaire@plumeliau.fr
- Responsable service enfance jeunesse (demandes de stage, informations sur le fonctionnement du service) : responsable.sej@plumeliau.fr

LA POSTE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 15h30
Vendredi et samedi : 9h00 – 12h00

- Départ du courrier tous les jours à 15h00 et le samedi à 11h00

DÉCHETTERIE DE BAUD COMMUNAUTÉ

Lundi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Mardi : Fermée
Mercredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Jeudi : 13h45 – 17h00
Vendredi : 13h30 – 17h00
Samedi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Tél. 02 97 51 98 35

Vous pouvez également transmettre vos demandes via le formulaire de contact en choisissant le service destinataire sur le site internet : www.plumeliau.fr Rubrique « contact »

Cadre de vie et tourisme

Plum' Infos

Plum'Infos est né sous l'initiative de la commission cadre de vie le 11 avril 2014. Chaque mardi, les membres de la commission se rencontrent pour la réalisation de ce bulletin d'information. Il regroupe des informations locales, il évoque l'actualité et informe les Plumélois des manifestations de la commune. Nous y retrouvons également le menu scolaire ainsi que l'astuce de la semaine! Il est à votre disposition dans différents commerces de Pluméliau. ■

Des moments de rencontre et de convivialité partagés

La chasse aux œufs

220 enfants à la chasse aux œufs de Pâques à l'EHPAD le lundi 21 avril 2014. La mission pour les enfants des 3 écoles de Pluméliau était de collecter 5 bouchons de couleur différente dissimulés par les résidents de l'EHPAD dans l'espace paysagé de l'Établissement.

Ensuite, il suffisait de retourner à l'entrée pour échanger les bouchons contre un sachet de friandises en chocolat. Dix d'entre eux ont retrouvé les œufs en « or » et ont reçu une poule en chocolat. Pour l'encadrement, la municipalité était aidée par les résidents de l'EHPAD et des bénévoles. ■

i

Vide grenier

Le 1er vide grenier municipal organisé le 28 septembre 2014 a rassemblé 45 exposants dont 30 de Pluméliau et a créé une belle dynamique au centre bourg converti pour l'occasion en un lieu d'échanges et de rencontres. ■

› *Vide grenier, une belle journée pour chiner sous le soleil*

Soirée du vendredi 12 décembre 2014

Malgré une pluie continue, petits et grands accompagnés de leurs parents ont défilé lampions à la main de la salle Droséra jusqu'à l'église pour assister à l'illumination du sapin de Noël. Les décorations du sapin ont été confectionnées par les écoliers plumélois et les résidents du foyer de vie. Les enfants ont eu le plaisir de rencontrer le Père Noël et pour certains d'entre eux de se faire photographier à ses côtés. Ils se sont également distraits en se baladant en calèche autour de l'église. Lors de cette soirée du 12 décembre 2014, parents et enfants se sont plongés dans l'ambiance de Noël. Les résidents du foyer de vie ont rafraîchi les bonhommes de neige. ■

› *Les résidents de la Villeneuve ont peint les bonhommes de neige*

Les commémorations

Les familles pluméloises ont été douloureusement touchées par les conflits du 20e siècle, ainsi que les familles dont certains membres ont été tués ou blessés sur nos terres. Pour que ne se reproduisent plus de tels événements tragiques, nombreux ont été les plumélois et autres invités à participer au devoir de mémoire auquel contribuent les commémorations.

Le mercredi 19 mars

Journée nationale du souvenir « des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ».

Le jeudi 8 mai

Dépôt de gerbes et allocution en souvenir de la seconde guerre mondiale.

Le 14 juillet

› *Hommes tombés au nom de la liberté à Kervernen*

Hommage respectueux à ces hommes qui sont tombés au nom de la liberté. Le village de Kervernen, haut lieu de la résistance Morbihannaise et Pluméloise, est synonyme de courage, de sacrifice et de sang. Ce 14 juillet commémorait le 70e anniversaire du massacre des résistants du maquis de Kervernen.

29 juillet

Commémoration à la stèle du Rodu.
Un vibrant hommage aux 9 fusillés, au pied de la stèle inaugurée le 25 juillet 1947 par le Général de Gaulle.

11 novembre

Une commémoration exceptionnelle avec la participation du du 3e RIMA et des sapeurs pompiers. Bravant la pluie, plus de 200 personnes ont participé à cette cérémonie qui s'est achevée par une visite de l'exposition sur la guerre 14-18 à la salle Droséra. ■

Des animations pour les touristes et locaux

Le marché de Saint-Nicolas-des-Eaux a permis aux passants et aux touristes de profiter de la diversité des produits proposés par une douzaine d'exposants et d'apprécier les jolies mélodies jouées par différents groupes musicaux.

Le dernier marché de l'été a eu lieu au centre bourg avec le groupe plumélois Rouge Amer.

› *Marché du 23 août animé par le cercle celtique Krollerion Mourieg*

Couleurs de Bretagne

Le 3 août 2014 s'est déroulée la 20e édition du concours « Couleurs de Bretagne »

L'art dans les chapelles: le travail de l'artiste Matthieu Husser à la chapelle de Saint Nicolas.

Le « F » de Facebook, son œuvre, se fond dans l'environnement en imitant le mur de pierre de la chapelle et présente à la fois un symbole très contemporain.

› *L'œuvre de Matthieu Husser*

Cette manifestation a pour objet de réaliser dans la journée une œuvre d'art ayant un rapport avec le patrimoine de la commune qui l'invite.

À St-Nicolas-des-Eaux, les promeneurs pouvaient observer des artistes de tout âge, débutants ou confirmés, installés aux détours des ruelles, devant la chapelle ou au bord de l'eau suivant l'inspiration de chacun.

Ce dimanche ensoleillé s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur. Il aura peut-être suscité l'envie à des Plumelois de dessiner leur commune lors de la prochaine édition ! ■

Attirer l'œil pour valoriser l'image de Pluméliau

Fleurir, c'est aussi accueillir, procurer convivialité et bien-être autour de nous

Aux beaux jours, 74 jardinières fleuries et colorées ont été déposées au centre bourg pour égayer fenêtres et balcons.

Sculptures métalliques : pour le plaisir des yeux

L'art se décline dans la rue… Christophe MILCENT, sculpteur sur métal à ROSTRENEN a lâché ses chevaux métalliques à PLUMÉLIAU. Ces chevaux s'offrent aux regards ravis des passants d'ici ou d'ailleurs.

La structure est habillée de tôles récupérées sur des silos agricoles. Quant aux pattes, elles sont faites de tubes industriels qui ont été découpés pour fabriquer tous les éléments des sabots aux oreilles en passant par les narines. ■

Voirie

Aménagement de l'étang du Bourg

Réunion d'explication de travaux aux riverains de l'étang

Le chantier principal de 2014 a été l'aménagement de l'étang du Bourg. Les travaux ont consisté à en faire :

- Une zone « 30 » donc sécurisée pour les personnes et les véhicules
- Un parking de 10 places
- Une aire de vidange et de stationnement pour les camping-cars
- Une aire de pique-nique
- Un emplacement pour les poubelles
- Un abris-bus
- Un lieu agréable de promenade avec un ponton face à l'étang

La commission voirie et Serge Liziard, maître d'œuvre, ont invité les riverains pour leur présenter le projet. Cette rencontre a été reçue comme une bonne initiative : les riverains étaient nombreux et ont pu échanger sur le projet. Les travaux ont débuté en septembre. C'est un chantier qui a été réalisé rapidement et qui a été bien suivi par les entreprises.

À ce jour, il reste les finitions : pontons, grillage à installer côté arborétum, tables de pique-nique, abribus, pelouses et plantations. Seul le revêtement autour de l'étang n'a pas été défini, une décision sera à prendre rapidement par le conseil municipal.

Ce chantier est une belle réalisation et nous remercions Serge Liziard, maître d'œuvre, les entreprises et l'ensemble de la commission voirie qui a participé à toutes les réunions de chantier. ■

Voirie communale

218 km : c'est le réseau de routes communales à entretenir sur la commune. Le budget voirie 2014 alloué par Baud Communauté est de 242 406 €.
Il se décompose en 2 postes :

- Investissement (routes à regoudronner)
- Fonctionnement (utilisation du tracto-pelle, camion, busage, PATA, curage, épareuse, tous travaux effectués par Baud Communauté)

Investissement 2014	140 K€
Fonctionnement 2014	101 K€
TOTAL	**241 K€**

La commission voirie a visité toutes les routes communales en début de mandature et a défini par priorité le programme des routes à réhabiliter. Cependant, nous avons dû reporter certains projets étant donné l'ampleur des travaux des communes de Baud Communauté et les dégâts causés par les intempéries.

Seuls les travaux de l'impasse de la Lande et les trottoirs de l'impasse de Port Arthur ont pu être réalisés même s'il reste encore des finitions à faire.

Le programme 2014 sera donc finalisé au printemps 2015. S'en suivra le programme 2015 que la commission voirie définira rapidement.

Les autres projets pour 2015

- Réflexions sur les ralentisseurs aux différentes entrées du bourg
- Réaménagement des accotements rue de La Résistance
- Le parking rue René Cassin
- Le parking de l'ancienne école à St-Nicolas-des-Eaux
- Commande de panneaux signalétiques
- Campagne de curage des fossés
- Campagne d'élagage de la voie publique (début le 15 février). ■

Vous pourrez suivre les travaux en cours tout au long de l'année sur le site internet **www.plumeliau.fr.**

Équipements et travaux communaux : Des projets en cours et à venir

Mairie

Le bâtiment actuel, malgré son cachet, n'est plus adapté aux besoins contemporains. Il est également difficile à mettre aux normes et même à rénover (toiture, support charpente,...). La construction d'une nouvelle mairie sera l'opportunité de reconfigurer le centre bourg en développant de nouveaux espaces de vie. Il convient de penser sur le long terme (consommation énergétique, optimisation des ressources ...). Une commission spéciale sera composée pour définir les orientations architecturales de la nouvelle mairie.

Ancien couvent

Cet ancien bâtiment qui appartenait aux religieuses est en cours d'achat par la municipalité. Il est appelé à être démoli pour « aérer » l'entrée de bourg et rendre celui-ci moins linéaire. Un parking est envisagé à cet emplacement. Dans cette attente, une réflexion est en cours pour un usage associatif.

Ancienne pharmacie

L'ancienne pharmacie du centre bourg va être rachetée par la municipalité. Ceci permettra de répondre à l'attente d'un professionnel de santé pour y construire un nouveau local. L'espace libéré donnera également la possibilité de créer un passage piétonnier vers les terrains situés à l'arrière. Un projet de réaménagement parcellaire à l'arrière de la rue de la République est également à l'étude, avec pour ambition la création d'une zone de logements en cœur de bourg.

Salle de sport

La commission sport étudie les besoins adaptés à la demande. Des travaux de réhabilitation seront nécessaires et devront faire l'objet d'un plan pluriannuel compte tenu de leur importance.

Jeux de boules

Le terrassement d'un bâtiment pour 4 jeux de boules a été réalisé par l'entreprise LNP de Pluméliau. Ensuite les employés communaux ont procédé à la mise en place du drain pour les parties enterrées. L'entreprise Pénard a posé la charpente et son bardage. La livraison de ce nouvel équipement est prévue en mars. Ce nouvel équipement permettra aux boulistes de se retrouver toute l'année, quelles que soient les conditions climatiques. De nouvelles activités y seront également possibles.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Tout propriétaire ou futur propriétaire voulant connaître le règlement d'une parcelle peut consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur le site internet « plumeliau.fr » dans la rubrique « cadre de vie ».

Le simple clic sur une parcelle permet de connaître le zonage concerné et d'accéder au règlement de celui-ci et d'en connaître l'ensemble des articles. Vous y trouverez par exemple les occupations et utilisations du sol interdites, les différentes règles d'implantation d'une construction, l'aspect extérieur à respecter …

Base nautique

La base nautique de ST-NICOLAS-DES-EAUX a subi un dramatique incendie début décembre 2014. Le bâtiment appartenait à la commune. Les négociations sont toujours en cours avec les assureurs. La reconstruction d'un équipement aura des incidences budgétaires certaines. Une réflexion est lancée pour étudier des solutions en lien avec le club de canoé kayak. ■

Déclaration préalable, permis de construire et conformité des travaux

La déclaration préalable, le permis de construire et la conformité des travaux sont indispensables pour toute vente ou succession. Cela permet de gagner un temps précieux dans ces moments-là.

École Primaire Publique du Bel Air

L'École du Bel Air accueille 200 élèves répartis en 8 classes, de la Toute Petite Section au CM2, sous la responsabilité de 9 enseignantes, dont la directrice Florence PECK. Deux Auxiliaires de Vie Scolaires sont également affectées à l'école pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap. Sans compter le personnel communal qui aide également au bon fonctionnement de l'établissement (garderie, étude, ménage, bibliothèque…)

Les principaux projets de l'année 2014/2015

- **Collaboration avec la Maison des Arts de Baud Communauté** : Le 5 décembre, les élèves du CP au CM2 ont offert aux parents d'élèves leur spectacle chorale « Le Tour de France en chansons » préparé avec l'aide de Fabien Robbe. Les élèves de Grande Section, initiés à la danse par Mathilde Dinard, ont quant à eux présenté aux plus petits un mini-spectacle dans le hall de l'école.
- **P'tit bal breton en mars** : depuis plusieurs semaines déjà, tous les élèves de la maternelle se préparent pour cette rencontre qui se tiendra au Palais des Congrès à Pontivy.
- **L'anglais** est enseigné du CP au CM2. Cette année, dès le printemps, les élèves de Grande Section bénéficieront d'une initiation par le chant et les jeux.
- **S-eau-S Blavet** : un projet sur l'année afin de sensibiliser les CE1/CE2 au développement durable au travers de la problématique de l'eau.
- Dans la même logique d'éducation au respect de l'environnement, toute l'école s'est lancée cette année dans **la collecte des crayons usagés**.
- **Liaison École–Collège** : les CM2 préparent un rallye-lecture avec une classe de 6e du Collège Charles Langlais à Pontivy.
- Enfin, en juin prochain, les élèves de CM1 et CM2 quitteront l'école pour une semaine, à la **découverte de l'Auvergne**.

Informations complémentaires

- La **garderie périscolaire** est ouverte à partir de 7h le matin et jusqu'à 19h le soir.
- L'**étude surveillée** pour les élèves du CP au CM2 a lieu de 16h30 à 17h30. ■

CONTACTS
Ecole Primaire Publique du Bel Air
rue Bel Air – 56930 PLUMELIAU
Tél. 02 97 51 81 57
Courriel : ec.0561445s@ac-rennes.fr
Site de l'école : http://ecoleplumeliau.free.fr

École publique de Talvern-Nénèze

L'école publique de Talvern-Nénèze accueille cette année 32 élèves de la petite section au CM2, répartis sur deux classes. Changement notable, après une trentaine d'années à la direction de l'école, Mme Coudert a pris sa retraite et nous avons vu arriver un nouvel enseignant en la personne de M. Lecour qui a également repris la direction de l'école.

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'école bénéficie vraiment des journées raccourcies ainsi que des moments de TAP qui ont lieu tous les jours en fin d'après-midi.

Si l'école publique de Talvern-Nénèze est une petite école de hameau, elle n'en est pas moins active et les projets ne manquent pas. Avec trois grands axes qui se dégagent cette année : la culture, l'environnement, le partage.

La spécificité des classes multiniveaux permet des projets au long cours comme ce partenariat avec la maison des arts à Baud, pour la création d'un spectacle qui sera préparé sur deux ans avec les cycles 2 et 3 de la classe de M^me^ Audo. L'école ouvre également un partenariat avec l'association « l'Art dans les chapelles » pour apporter aux enfants un autre regard sur l'art et la culture. Avec en finalité la réalisation d'une fresque par les enfants sur la façade de l'école.

Le contexte rural de l'école permet un cadre de vie idéal pour observer la nature, avec notamment nos sorties en forêt aux quatre saisons. L'école souhaite tourner son regard et celui des enfants vers la protection de l'environnement, de sa faune et de sa flore, la sensibilisation au développement durable. Pour cela, l'école est associée à la LPO et devient un établissement refuge pour les oiseaux. La création d'un jardin pédagogique verra le jour avec l'arrivée du printemps. Nous en appelons déjà aux jardiniers amateurs soucieux de l'environnement pour des conseils pratiques et des aides matérielles.

Le partage, avec la semaine des connaissances qui aura lieu début juin, sera un moment d'échange entre les générations, les grands et les petits de l'école, mais aussi avec les parents. Le parti pris est le suivant : « Personne ne sait tout, mais tout le monde sait quelque chose… »

Il faut ajouter à cela les nombreuses activités pédagogiques auxquelles l'école participe toujours avec motivation (concours Gastounet, une séance de cinéma par trimestre pour tous les enfants, les initiatives lancées sur la commune comme à Noël dernier, la natation pour les grands à la piscine de Baud).

L'équipe enseignante remercie l'amicale laïque de l'école qui par son dynamisme et ses initiatives aide financièrement aux différents projets de l'école, et notamment à la classe de découverte et la sortie scolaire de fin d'année. ■

École Saint Méliau

› *Les élèves de Saint Méliau en classe de neige*

L'école Saint Méliau a fait sa rentrée cette année avec l'ouverture d'une 6^e^ classe. Florence GUERY (CP-CE1) a donc rejoint l'équipe enseignante constituée d'Emmanuelle BOURET (PS1-PS2), Florence QUERO (MS-GS), Cindy PICAUD-LE ROY (GS-CP), Laurence PINSON (CE2-CM1), Soazig LE GOFF (directrice) et Hélène LE HUNSEC (journée de décharge de direction) en CM1-CM2. L'école poursuit donc son développement grâce à l'augmentation de ses effectifs et aux multiples projets proposés par les enseignantes et soutenus financièrement par les Associations des parents d'élèves.

Afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions de vie et de travail possibles, des travaux ont été réalisés. L'agrandissement de l'école avec la création d'une nouvelle classe, d'un préau et d'un bloc sanitaire en primaire s'est achevé en janvier. Les travaux se poursuivront par la rénovation intérieure des classes existantes en maternelle et l'installation de VPI (Vidéoprojecteur interactif) dans toutes les classes primaires. Le projet éducatif de l'établissement est d'accueillir et accompagner tous les enfants en prenant en compte leur diversité ; de contribuer au développement harmonieux de chacun, lui faire acquérir le sens des responsabilités, de l'autonomie et de la vie en société avec ses droits et ses devoirs ; et de permettre aux élèves de travailler à leur rythme en développant le sens de l'effort.

Les différentes activités pédagogiques de l'année sont au service de ce projet éducatif : piscine (GS à CM2), création d'un spectacle musical (Robin des bois), carnaval, sorties diverses (cinéma, concerts pédagogiques…), classe de neige (CE1 au CM2), actions caritatives (repas solidarité…), TransArts (activités artistiques), Jeux départementaux UGSEL et rencontres sportives avec les écoles du Réseau, Eau Fil du Blavet (activités scientifiques), … ■

Le Service Enfance Jeunesse de Pluméliau

Le Service Enfance Jeunesse regroupe l'Accueil de Loisirs Extrascolaire et l'Accueil de Loisirs Périscolaire, il est dirigé par le responsable du service, Yannick Line, l'équipe de direction est composée de directeurs BAFD et BPJEPS, et l'équipe d'animation par des personnes diplômées (BPJEPS, BAFD, BAPAAT, BAFA, CAP Petite Enfance…) ou en cours de formation.

L'Accueil de Loisirs Extrascolaire : ce sont les temps d'accueil des enfants et jeunes qui sont organisés hors cadre scolaire par la municipalité. L'Accueil de loisirs extrascolaire est ouvert tous les mercredis après-midis et vacances scolaires (hors Noël). Il regroupe différentes structures offrant une solution d'accueil pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans :

- Le Centre de Loisirs, pour les enfants de 3 à 12 ans.
- Le Pass'Centre, pour les enfants de 8 à 12 ans.
- Le Pass'Jeunes, pour les jeunes de 13 à 17 ans.
- Le Projet Jeunes, pour les jeunes de 14 à 17 ans.

L'Accueil de Loisirs Périscolaire : ce sont les temps d'accueil des enfants et des jeunes organisés, avant, pendant et après le temps scolaire par la municipalité.

- Pour l'école du Bel Air, sur le temps de la pause méridienne de 11h45 à 14h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en 2 x ¾ d'heures pour les élémentaires puis pour les maternelles.
- Pour l'école de Saint Méliau de 13h00 à 14h00 (organisation en 3 x 1 heures, le lundi, jeudi et vendredi).
- Pour l'école de Talvern de 15h45 à 16h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles restent inchangés (7h00-19h00).

Ces activités sont gratuites et facultatives (elles sont financées par la municipalité et la CAF).

Le Service Enfance Jeunesse est en perpétuelle évolution afin de répondre du mieux possible aux demandes et attentes de la population. C'est au travers d'une politique résolument tournée vers l'enfance et la jeunesse que nous nous efforçons de toujours proposer plus d'activés et de temps pédagogiques de qualité pour vos enfants. ■

Les Temps d'Activités Périscolaires

- **Pour l'école du Bel Air**, les Temps d'Activités Périscolaires se font sur le temps de la pause méridienne, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 12h30 pour les élémentaires puis de 13h15 à 14h00 pour les maternelles. Ils concernent 121 enfants en élémentaire, et 74 maternelles. Ils sont actuellement encadrés par 8 animateurs pour les élémentaires (Antoine, Audrey, Héloïse, Pauline, Kevin, Gregory, Gwénola et Marie-Christine) et 4 ATSEM et 2 animatrices pour les maternelles (Gabrielle, Gisèle, Aurélie, Mélina, Héloïse et Pauline).

- **Pour l'école de Saint Méliau** de 13h00 à 14h00, les lundis, jeudis et vendredis. Actuellement la commune de Pluméliau ne prend en charge que les TAP des élémentaires, laissant à la charge de l'APEL Saint Méliau l'organisation des temps d'activités périscolaires pour les maternelles. Les 86 enfants d'élémentaires concernés sont encadrés par 5 animateurs (Antoine, Audrey, Kevin, Gregory et Gwénola).

- **Pour l'école de Talvern Nénèze**, les Temps d'Activités Périscolaires se font de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils concernent 32 enfants qui sont encadrés par 2 animateurs et 1 ATSEM. (Sylvie, Antoine, Héloïse, Gregory, Gwénola et Kevin, les 5 derniers alternants).

La mise en place des rythmes scolaires s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les activités proposées sont variées et appréciées. Retrouvez le programme dans la rubrique enfance et jeunesse sur le site internet plumeliau.fr. ■

Les « bretonnants voyageurs »

Une très belle réussite…

Soutenu par le syndicat mixte du Pays de Pontivy, un groupement d'animateurs multimédia a souhaité mettre en place un projet de réalisation d'une Bande Dessinée Numérique mettant en valeur le patrimoine des 47 communes du pays de Pontivy.

Avec la collaboration du « Projet Jeune », sous la responsabilité de Sandrine Dupuis, Allan, Leia, Raphael et Kieran ont participé à la création de la planche (bande dessinée) de Pluméliau. Au départ, l'idée est partie de valoriser le patrimoine communal et quoi de mieux que la chapelle Saint Nicodème. Après une petite balade autour de la chapelle, la prise de quelques photos, ils ont fait la connaissance de Nicolas Le Tutour, le dessinateur.

Pour le scénario, les jeunes sont partis de la légende de l'édifice, avec ses célèbres bœufs, et voilà que l'histoire se crée avec les péripéties de trois personnages, mais on ne vous en dira pas plus, vous le découvrirez bientôt sur les bâches exposées dans la commune… ■

Le bébébus

Le multi-accueil itinérant Tipoupigou fait escale tous les mercredis de 8h45 à 16h45 à la salle Drosera de Pluméliau.

Il accueille les enfants de la commune de Pluméliau, ainsi que les enfants des communes environnantes à partir de 4 mois ½ jusqu'à 6 ans. Le multi-accueil propose des accueils à la journée, à la demi-journée ou à l'heure. Trois professionnelles interviennent au sein de ce multi-accueil : une Éducatrice de Jeunes Enfants ainsi que deux animatrices petite-enfance. Les repas et les couches sont fournis par le multi-accueil. Le tarif horaire varie selon les revenus des parents et leur quotient familial. ■

Pour plus de renseignements :
Lucie LE DORH : 06 30 07 92 52 ou 07 70 35 45 93

Concours Gastounet

Depuis plusieurs années, un concours de dessin-message sur la prévention routière est organisé au niveau départemental. Cette année encore, nous avons observé une bonne participation des élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de nos écoles pluméloises. Neuf dessins-messages ont été retenus au niveau communal, quatre d'entre eux ont été récompensés au niveau départemental, dont deux qui ont fini sur le podium de leur catégorie. La municipalité a félicité les 9 auteurs de ces dessins en les invitant au Karting de Pluméliau au mois de juillet dernier. ■

Le conseil municipal enfants

Le conseil municipal enfants est composé de 19 enfants issus des trois écoles de Pluméliau. En 2014, ils se sont réunis environ une fois par trimestre en salle du conseil à la mairie. Les enfants étaient aussi représentés lors de manifestations telles que les commémorations du 11 novembre et les vœux du maire.

Des élus enfants sont aussi venus offrir pour les fêtes de fin d'année des colis de Noël aux résidents de l'EHPAD.

Dans les semaines à venir, une partie du conseil municipal enfant sera renouvelée et de nouvelles élections auront lieu en mars.

Le CCAS

Fonctionnements et missions

› *Espace jardinage au foyer de Vie la Villeneuve*

Le CCAS est un établissement public communal. Il dispose d'une personnalité juridique propre qui le distingue de la commune.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Il fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.
Il est géré par un Conseil d'Administration, composé d'un Président et de 14 membres. Il dispose d'un budget propre et de budgets annexes, celui de l'EHPAD et de la Résidence La Villeneuve.
Il est chargé de mettre en place les orientations de la politique sociale de la commune.
Le CCAS dispose d'un budget autonome avec principalement trois sources de financement :

- Les ressources propres : les dons et legs
- Les ressources liées au service
- Les ressources extérieures non affectées à une autre action précise : elles proviennent essentiellement de la subvention communale qui constitue l'apport prépondérant au fonctionnement de tout CCAS.

Enfin pour appliquer les orientations, les délibérations prises par le Conseil d'Administration, le CCAS dispose d'un directeur et d'une secrétaire.

Les missions du CCAS

- Aide sociale légale : constitution des dossiers d'aide sociale, APA.
- Aide sociale facultative : Banque alimentaire, secours d'urgence.
- Instruction et constitution des dossiers Fonds Énergie.
- Constitution des dossiers MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) : Prestation de compensation, cartes invalidité et de stationnement, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Compensatrice pour Tierce Personne.
- Accueil, renseignements puis orientation du public vers les assistantes sociales ou les organismes compétents pour les dossiers tels que RSA, aides spécifiques à l'enfance, dossiers retraite…
- Gestion locative des appartements et terres agricoles.

Le CCAS dispose depuis 2013 d'une cuisine centrale avec une production d'environ 450 repas qui sont distribués vers l'EHPAD, la Résidence la Villeneuve, la cantine scolaire et le portage de repas à domicile. ■

› *Porte ouverte du foyer de vie La Villeneuve le 21 juin 2014 : les résidents exposent leurs oeuvres*

L'EHPAD « Au fil du temps »

Situation géographique

Le bâtiment est situé à la sortie du bourg, direction Saint-Thuriau.

Présentation de l'établissement

Le propriétaire de l'EHPAD est la SA HLM « les foyers » à Rennes. Sa gestion est confiée au CCAS de Pluméliau.
Le nouvel EHPAD a accueilli les premiers résidents le 10 septembre 2012, il a une capacité de 68 lits sur 2 niveaux, pour une surface totale de 3835 m².

Le personnel

- Le directeur
- 1 adjoint administratif à temps complet
- 1 adjoint administratif a 60 %
- 1 ergothérapeute
- 1 psychologue à 35 %
- 3 infirmières dont une à 80 %
- 15.5 postes d'auxiliaires de soins et d'aides médico-psychologiques dont 2 de nuits
- 13.5 postes autres personnels (agents sociaux et adjoints techniques) dont 2 de nuit.

› Résidents de l'EHPAD et du foyer de vie La Villeneuve

- 1 poste d'agent de maintenance à 60 %
- 1 animatrice à temps complet.

Conditions d'admission

L'admission des résidents est prononcée par le directeur dans le cadre d'une commission d'admission et après constitution d'un dossier médical, et en fonction des places disponibles. Pour l'établissement, les tarifs d'hébergement sont fixés par le directeur du Conseil Général, et les tarifs soins sont fixés par l'Agence Régionale de Santé Bretagne.
L'établissement accueille des personnes seules ou en couple d'au moins 60 ans. ■

Résidence « la Villeneuve »

Situation géographique

La résidence de la Villeneuve est située au centre bourg de notre commune.

Présentation de l'établissement

La résidence a ouvert ses portes en 1994. C'est un foyer de vie accueillant des adultes à partir de 20 ans présentant une déficience mentale légère ou moyenne. Ces adultes sont orientés par la Maison Départementale de l'Autonomie. Le foyer a une capacité d'accueil de 20 adultes femmes et hommes et d'une place d'accueil temporaire limitée à 90 jours par an. Le foyer est un établissement public communal, géré par le CCAS de Pluméliau, il est ouvert 365 jours par an.
Dans un souci de développer l'intégration sociale des personnes, l'établissement a créé, en 1999, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale « le Goéland ». La capacité d'accueil est actuellement de 10 places. Il s'adresse à des personnes désirant acquérir ou maintenir une plus grande autonomie. Ces personnes vivent en appartement sur la commune ou les environs. Le SAVS propose un accompagnement social et un apprentissage à l'autonomie.

Le personnel

- Le directeur du CCAS
- 1 assistante socio-éducatif, responsable de service
- 1 moniteur éducateur et intervenant familial
- 1 auxiliaire de soins principal à 80 %
- 2 auxiliaires de soins à temps complet et 3 à temps partiel
- 3 agents veilleurs de nuit à temps partiel

› Chorale des résidents lors du repas de l'été le 27 juin 2014

- 3 auxiliaires de vie dont 2 à temps partiel
- 1 agent de maintenance à temps partiel mutualisé avec l'EHPAD.
- 1 psychologue vacataire.

Admission et financement

Au terme de plusieurs périodes de stages d'une durée de 2 ou 3 semaines, la personne pourra être admise s'il y a une place vacante. Les frais de séjour sont pris en charge par l'aide sociale (participation du Conseil Général) et le résident s'engage à reverser une participation financière. ■

CONTACTS - RÉSIDENCE « LA VILLENEUVE »
Rue Albert Camus - 56930 Pluméliau
Tél. 02 97 51 91 88

La Commission Environnement

› *Épandage des boues*

Depuis avril 2014, la nouvelle commission Environnement a débuté des travaux dans de nombreux domaines.

Assainissement

› *Curage de la lagune*

Dès le début de la mandature, il a fallu gérer le curage de la lagune du bourg et l'épandage des boues, travaux confiés à des entreprises de la commune et du canton. Nous remercions les 5 agriculteurs de Pluméliau qui ont reçu les boues en avril 2014. Un agriculteur supplémentaire a accepté d'en recevoir l'année prochaine. L'estimation des quantités 2015 sera réalisée prochainement. Le bilan positif de fonctionnement de la nouvelle station du bourg a été présenté aux élus morbihannais en novembre dernier. En 2015, il faudra diminuer les coûts de fonctionnement (électricité et réactifs). Le réseau de collecte fera l'objet de travaux dans les mois ou années à venir afin de limiter les eaux parasites arrivant à la lagune du bourg (notamment mauvais branchements des eaux pluviales). Toujours concernant les lagunes communales, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne nous aidera en 2015 à mettre en place les équipements d'auto-surveillance à Saint-Nicolas-des-Eaux et à Talvern-Nénèze.

L'assainissement individuel a également été suivi en lien avec le SPANC (service pour l'assainissement non collectif) de Baud Communauté. La plupart des maisons non reliées au tout-à-l'égout ont été mises aux normes avec la réalisation de travaux (majoritairement par fosse et réseau de drainage, avec 50 % de subventions). Cependant, il reste une cinquantaine de foyers non régularisés qui recevront donc prochainement une majoration de leur redevance assainissement.

Déchets

Côté déchets, le principe de la redevance incitative et les nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères ont été validés lors du conseil municipal de septembre 2014 (cf. page 25). Deux nouvelles éco-stations, permettant la collecte séparée du verre, des emballages et des papiers, vont être implantées à Lalifa et à Kerguh. Celle près des jeux de boules est déplacée sur le parking en face de Droséra.

Phyto

Concernant l'utilisation des herbicides chimiques sur les espaces publics de notre commune, la commission a réalisé, avec des agents des services techniques, plusieurs visites dans d'autres communes bretonnes. La gestion des espaces verts, pour atteindre le « zéro phyto » rapidement, inclut des techniques de paillage, le broyage des déchets verts et l'entretien manuel ou mécanique.

Économie et production d'énergie renouvelable

Sur le plan énergétique, les projets de nouveaux bâtiments sont tous étudiés avec l'option toiture photovoltaïque. Les rénovations de bâtiments ont été expertisées pour optimiser les dépenses de chauffage. Le boitier Voltalis, permettant des économies d'électricité chez les particuliers et diminuant les appels de puissance sur le réseau, a été proposé aux Plumélois en septembre dernier. Une cinquantaine de foyers en sont désormais équipés. Merci aux volontaires ! Pour le suivi de vos consommations de gaz (60 points de livraisons), des compteurs Gazpar vont être proposés en 2018. La commune a adhéré à un groupement de commande départemental qui va lui permettre d'économiser 20 % sur le prix du gaz. Dorénavant, en complément de la production d'électricité renouvelable avec nos panneaux photovoltaïques, les tontes de pelouse communales sont transformées en biogaz à Moustoir-Remungol. Enfin, une borne de recharge des véhicules électriques va être installée sur la commune.

› *Boîtier Voltalis*

› *Visite des riverains à l'étang communal*

Étang communal

L'aménagement de l'étang communal a été revu en modifiant le revêtement du tour piétonnier de l'étang en concertation avec les habitants du secteur (pas de bitume noir) et l'arboretum a fait l'objet d'un suivi et d'une réhabilitation. Une réflexion est en cours pour la création d'un sentier pédestre et cycliste qui pourrait relier l'étang à l'Intermarché.

Mangeons local

Un travail d'approvisionnement local a été débuté avec le chef de la cuisine centrale à l'EHPAD pour les résidents, la cantine scolaire et les livraisons à domicile.

Dossiers 2015

De récents dossiers sont lancés : filière bois énergie (implantation d'un hangar photovoltaïque de stockage de plaquette de bois) en lien avec l'évolution de la gestion des déchets verts à la déchetterie de Kerledorze, réflexion de collecte de biogaz agricole et injection dans le réseau gaz de ville, voire alimentation en biométhane carburant de notre flotte de collecte des ordures ménagères, en lien avec l'étude actuellement menée par le Pays de Pontivy, piscine communautaire de plein air à Saint-Nicolas, modification de notre éclairage public… ■

Entreprendre à Pluméliau

Le pari de nouveaux entrepreneurs artisans, commerçants et prestataires de services installés en 2014

Catherine GUETTIER
Couturière
7, rue des hirondelles - PLUMÉLIAU
02 97 51 81 69 - 06 50 56 26 56

Après une formation en secrétariat, une solide expérience en usine agro-alimentaire au service commandes, M^me^ GUETTIER donne un véritable tournant dans sa vie professionnelle.
Passionnée de couture - ce qui l'avait conduite à créer pour sa fille les costumes de patinage artistique à roulettes - elle conforte son statut d'autodidacte par un CAP Couture en 2013/2014 avant de s'installer en septembre 2014.

Elle propose des travaux de retouche et de création de vêtements sur mesure en réalisant elle-même ses propres patrons. La fabrication de tabliers pour enfants – disponibles à la vente à son atelier – permet d'élargir sa gamme de services.

Cédric LE JOSSEC
Dépannage et formation en informatique
11, place de l'Église - PLUMÉLIAU
07 62 77 17 39
Email : le-jossec.cedric@orange.fr

Après avoir travaillé en usine, Cédric LE JOSSEC décide de s'installer en prestations informatiques mi-2014. Depuis longtemps il avait développé des compétences informatiques, en faisant bénéficier son réseau personnel de son savoir-faire. Une formation de technicien en assistance informatique à Langueux a conforté son projet professionnel.

Il propose aux particuliers ses prestations de dépannage d'ordinateurs, tablettes et smartphone, mais aussi des formations à domicile. Afin de répondre aux attentes de sa clientèle, il exerce en journée ou en soirée, en semaine ou en week-end.

Christian LE GUEULT
Bar Le Corsaire
17, place Jean Marie ONNO - PLUMÉLIAU

Monsieur LE GUEULT n'en est pas à sa première affaire ! C'est le 7e bar qu'il reprend. Malgré ses 67 ans l'ayant conduit à faire valoir ses droits à la retraite, il s'est donné comme challenge de relancer une affaire. Son âme d'entrepreneur et son besoin de contact avec la clientèle l'ont ainsi conduit à Pluméliau, après avoir exercé à Paris, La Rochelle, Moelan sur Mer, Josselin, Guémené / Scorff…
Pourquoi « le corsaire » à Pluméliau ? Ne croyez pas que les corsaires avaient remonté le Blavet les siècles derniers ! Tout simplement, parce que Christian est un descendant de corsaire de Saint Malo !

Ouvert depuis le 22 juillet 2014, « Le Corsaire » propose outre les prestations classiques d'un bar, de la restauration rapide, des concerts, des animations karaoké avec buffet et loterie (les tubes des années quatre-vingt attirent une clientèle de tout le Morbihan et bien plus encore dans une ambiance familiale et conviviale !). Afin de donner vie autour de l'Église, une terrasse sera installée dès le printemps.
Et si vous voulez parler nature et pêche, aucun risque de vous ennuyer en compagnie de Christian !

Angélique CROCHET
2, rue du Lieutenant Mathurin LE TOUR
PLUMÉLIAU
02 97 39 70 36 - 06 38 39 06 24
ange-fashion@hotmail.fr

C'est depuis le collège qu'Angélique CROCHET a développé son goût pour la couture. Elle s'est ainsi naturellement orientée vers un CAP et BEP couture qu'elle obtient à Locminé. Après avoir travaillé en usine, elle décide de créer son emploi, permettant de concilier vie professionnelle à son domicile et la garde de ses 2 enfants.
Elle propose de la confection sur mesure et des travaux de retouche et de doublure. Elle confectionne également des robes pour fillettes et de petits objets (sacs, canapés distributeurs de mouchoirs, distributeurs de papier toilette…). Ces articles sont disponibles à la vente à son domicile.
Sa clientèle dépasse les limites communales, des Pontivyens et Melrandais faisant le déplacement pour bénéficier de son savoir-faire.

Thyphaine LE LOUER
06 73 10 87 75
tiphainelelouer@orange.fr

De formation en esthétique (CAP et BP suivis de 2 années de BTS), Thyphaine LE LOUER s'est installée fin 2013 sur notre commune avec sa fille de 6 ans et son ami. Elle a démarré son activité d'esthéticienne à domicile le 1er mai 2014 tout en conservant la même activité en qualité de salariée. Ceci ne l'empêche pas d'avoir de larges créneaux de disponibilité, puisqu'elle se déplace tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. Malgré son jeune âge (28 ans) elle bénéficie déjà de 10 ans d'expérience dans le domaine. Sa clientèle est de tout âge. Une expérience en milieu hospitalier lui a donné l'habitude du contact avec les personnes âgées. Son crédo : les soins naturels et bio. C'est ce qui l'a conduite à choisir la gamme de soins « charme d'Orient ». Elle pratique également l'épilation orientale, un soin qu'elle aura plaisir à faire découvrir …
Retrouver également Typhaine sur sa page Facebook

Nat-essence... pas à pas
EIRL Morel Caroline
15, rue de la république - 56930 PLUMÉLIAU
02 97 51 54 47

C'est en 2011 que Caroline Morel crée sa propre boutique en ligne. Cherchant une activité tout en conciliant l'éducation de son jeune fils, Caroline part avec l'objectif de vendre des produits de puériculture accessible à tous. Le magasin Nat-essence est né. Elle travaille d'abord à domicile, puis ouvre un magasin à Baud.

Rejointe par son conjoint, Cyrille Le Sager, Caroline décide de s'installer dans le bourg de Pluméliau en octobre 2014.

L'ancien magasin de Stéphane Raoult, au 15 rue de la République, est donc devenu aujourd'hui le siège de l'entreprise de Caroline. Elle y vend toute une gamme de chaussons en cuir pour enfants, mais aussi pour adultes, des écharpes de portage pour bébé, des couches lavables.

Nat-essence c'est d'abord un commerce en ligne, mais aussi un magasin ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Kathélyne BASLE
Photographe
06 33 28 02 95
kathelyne.basle@gmail.com
www.kathelynebaslephotographe.jimdo.com

Photographe professionnelle et diplômée en photographie depuis 2008, Kathélyne BASLE est arrivée à Pluméliau en juillet 2014.

Elle réalise des prestations pour les particuliers et les professionnels, partout en Bretagne. Sa palette de services est étendue puisqu'elle exerce ses talents dans les domaines suivants :

- Mariage : Couple, reportage (préparatifs, cérémonies, vin d'honneur), groupes
- Portrait : prise de vue à domicile avec son studio ou en extérieur
- Photographies de famille : baptême, communion, anniversaire...
- Animaux : prise de vue à domicile avec son studio ou en extérieur
- Événementiel (concerts, festivals, rassemblements...)
- Associations sportives (calendriers, pochette photos, spectacles de fin d'année, tournois, courses...)
- Entreprise (site internet, brochures, communication diverse)

Commission sports, loisirs et culture

La nouvelle commission sports, loisirs et culture s'est intéressée à plusieurs dossiers depuis avril 2014.

La nouvelle commission sports, loisirs et culture s'est intéressée à plusieurs dossiers depuis avril 2014.

Rapidement, la commission est allée à la rencontre du milieu associatif pluméloise. Celui-ci se veut riche et diversifié. Les échanges ont été productifs et ont abouti à la création de l'OMA (Office Municipal des Associations) qui se veut être le lien entre la municipalité et les associations mais aussi entre les associations elles-mêmes. L'OMA compte un membre de chaque association désireuse d'en faire partie. Nous tenons à remercier les associations pluméloises qui se montrent dynamiques, passionnées et motivées. La première manifestation de l'OMA a été la rediffusion de la coupe du monde à l'espace DROSERA.

Le milieu associatif continue d'ailleurs de s'étoffer car nous comptons trois nouvelles associations auxquelles nous avons accordé notre soutien lors de leur création. Ces associations sont WEST ORIENT RAID, LES ZIGOMARDS et PASSION JEEP.

Le dossier concernant les boulistes, déjà commencé sous l'ancienne municipalité, a été poursuivi. Notre commission en partenariat avec celle du bâtiment a rencontré les dirigeants du club. Un projet réfléchi et au plus près des besoins des utilisateurs a été finalisé et les travaux ont pu commencer fin 2014.

Concernant la salle des sports, un audit a été réalisé auprès d'un professionnel de ce type de structures. Il est apparu que le problème de revêtement du sol est multifactoriel. Une pollution en profondeur du sol ainsi qu'un problème d'isolation ont été diagnostiqués. Cela nous a amené à nous rendre compte de la vétusté des locaux et à la nécessité de prévoir des travaux importants sur le long terme. Nous avons donc rencontré les différents utilisateurs de la salle et notre réflexion se porte ainsi sur un projet pluriannuel.

Concernant la salle des sports, un audit a été réalisé auprès d'un professionnel de ce type de structures. Il est apparu que le problème de revêtement du sol est multifactoriel.

› *La salle des sports*

D'autres projets pour 2015 sont à l'étude, dont notamment la rénovation de la salle des sports, la nouvelle médiathèque, la reconstruction de la base de canoë-kayak.

Pour nos jeunes plumélois et après discussion, il a été décidé de réaliser un skate park à moindre coût étant donné que la commune avait déjà en sa possession plusieurs modules. Les jeunes ont été intégrés au projet dès le début, ils se sont montrés motivés et forts de propositions. Ce skate park demandera à évoluer à l'avenir et cela débutera par l'achat de deux nouveaux modules.

Dans un autre domaine, l'emplacement des défibrillateurs a été réétudié. L'objectif était de les rendre accessibles rapidement et à toute heure. Il était de même primordial de réaliser une signalétique visible et adaptée. Un défibrillateur a été ainsi placé sur la façade de l'espace DROSERA, un second est positionné sur la façade de la cantine et un troisième est en prévision sur Saint-Nicolas-des-Eaux.

Pour nos jeunes plumélois et après discussion, il a été décidé de réaliser un skate park à moindre coût étant donné que la commune avait déjà en sa possession plusieurs modules.

D'autres projets pour 2015 sont à l'étude, dont notamment la rénovation de la salle des sports, la nouvelle médiathèque, la reconstruction de la base de canoë-kayak. ■

› *Championnat Bretagne de Kayak organisé par le club en juin 2014 par le club de canoë - kayak*

Structure intercommunale

Quelle utilité ?

La communauté de communes, créée en 1996, comprend 6 communes : Baud - Guénin - Pluméliau - Bieuzy les Eaux - Melrand - Saint Barthélémy. Elle exerce un certain nombre de compétences telles que :

- le développement économique (à noter la gestion de 160 ha de zones d'activité dont la moitié est à vendre – acquisition d'un atelier relais sur la zone de Port Arthur…)
- l'aménagement de l'espace par la constitution de réserves foncières par exemple
- la voirie communautaire avec un budget conséquent de l'ordre d'un million d'euros annuel
- le logement et le cadre de vie (c'est dans ce cadre qu'était géré le programme d'amélioration de l'habitat OPAH 2010-2014)
- la protection de l'environnement avec la gestion des déchets et l'assainissement non collectif (SPANC)
- l'action sociale avec la gestion du CCIAS intervenant auprès d'environ 400 usagers, mais aussi le chantier d'insertion
- la petite enfance (avec une réflexion engagée de crèche intercommunale)
- le loisir (piscine), la culture (maison des arts) et le tourisme (office de tourisme, randoplume de Bieuzy…)

› L'office de tourisme à Saint Nicolas des eaux

- le transport scolaire
- la construction de la future gendarmerie
- le développement de la fibre optique.

Ces compétences seront élargies courant 2015 avec la prise en charge de l'instruction du droit des sols (permis de construire…) suite au désengagement de l'État. Ce dossier verra naître une mutualisation de services entre Baud Communauté, Locminé Communauté et la Communauté de communes du Loch.

À savoir qu'une loi est en préparation pour contraindre les communautés de communes à regrouper au moins 20 000 habitants. Selon les décisions législatives, Baud communauté comprenant environ 15 000 habitants, quel périmètre de regroupement de communes demain ? Un dossier à suivre de près pour que nos communes puissent conserver un poids suffisant dans les prises de décisions. ■

Zone de Port Arthur

Inauguration du réaménagement

Le chantier de réaménagement a été initié en 2008. Son inauguration a eu lieu le 8 novembre dernier en présence de Jean Paul Bertho, président de Baud communauté, des maires du canton, de divers élus locaux et de chefs d'entreprise. La participation du sous-préfet Bernard Le Menn démontre l'intérêt de la zone d'activité de Port Arthur dans le paysage local. Les travaux réalisés d'un montant de 955 K€ comprennent notamment :

- la refonte de la circulation dans la Zone 1 avec mise en place d'un sens unique,
- la création d'un rond-point et la sécurisation de la circulation des piétons et cyclistes
- les travaux paysagers
- l'enfouissement de réseaux.

Ce réaménagement doit permettre une meilleure attractivité de cette zone bénéficiant d'atouts indéniables compte tenu de son positionnement près de l'axe routier. ■

Piscine ou Piscines ?

Le conseil communautaire de Baud Communauté a acté le principe de construction d'une nouvelle piscine. En effet, l'équipement actuel est devenu obsolète après de longues années d'exploitation. Sous condition d'étude de sol satisfaisante, la future piscine sera implantée sur un terrain jouxtant les bassins actuels. Ainsi, tout en confirmant ce service sportif et de loisirs en centre-ville, l'exploitation de la piscine actuelle pourra être maintenue le temps des travaux.
Pour compléter l'offre de loisirs, une étude est en cours pour la création d'un bassin de loisirs à orientation écologique ou naturelle à Saint-Nicolas-des-Eaux. Elle pourrait être associée au projet de reconstruction de la base nautique (détruite par un incendie). L'objectif est d'offrir une gamme de services suffisamment large pour inciter les touristes à passer plus de temps sur notre territoire. ■

› *Un exemple de bassin naturel*

Déchets

Ordures ménagères et redevance incitative

Depuis plusieurs années, Baud Communauté a mis en place une politique de valorisation et prévention des déchets sur son territoire. Celle-ci se traduit par la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention, avec de nombreuses actions comme la distribution gratuite de composteurs ou la création de la Recyclerie intercommunautaire à Locminé (Locminé Communauté, Baud Communauté et St Jean Communauté).

La redevance incitative s'inscrit dans le prolongement de ces actions. Son but est double : diminuer les quantités d'ordures ménagères partant en incinération et établir une facturation plus juste pour les foyers de Baud Communauté.

› *Bornes semi-enterrées de collecte des ordures ménagères*

La redevance incitative concerne l'ensemble des utilisateurs du service, qu'ils soient particuliers ou professionnels. En moyenne, elle a permis sur d'autres territoires de diminuer les quantités d'ordures ménagères de 20 % à 30 % et d'augmenter le tri sélectif d'environ 30 %. Un meilleur tri et donc un transfert de déchets des ordures ménagères vers le tri sélectif permettront de recycler de plus grandes quantités d'emballages et ainsi de faire baisser le coût global du traitement de déchets.

L'ensemble des communes de Baud Communauté a été consulté au cours du 2e semestre 2014 sur les différents projets possibles pour la mise en place de la Redevance Incitative. À l'unanimité, c'est un système de collecte en points d'apport volontaire qui a été choisi. Le Conseil municipal de Pluméliau s'est prononcé en septembre dernier à ce sujet. Les 1250 conteneurs roulants d'ordures ménagères actuellement en place sur Baud Communauté vont être remplacés par environ 170 conteneurs de 5 m³ enterrés et semi-enterrés. Les points de collecte des emballages au nombre de 45 vont être augmentés pour atteindre 170. Chaque point de collecte sera donc composé d'une borne d'ordures ménagères et d'une borne de tri sélectif afin de faciliter le geste de tri.

À l'échelle de Pluméliau, les 290 conteneurs d'ordures ménagères vont donc laisser la place d'ici 2016 à environ 40 points de collecte. Chacun de ces points sera composé d'une borne enterrée ou semi-enterrée d'ordures ménagères et d'une borne de tri sélectif.

Un test de mise en place et de fonctionnement aura lieu d'ici 2016 et s'étendra à l'ensemble de Baud Communauté d'ici 2017. La redevance n'évoluera qu'à ce moment. Elle ne sera plus seulement liée à la composition du foyer puisqu'elle mesurera en plus l'utilisation du service d'élimination des déchets par chaque foyer. Il appartiendra à chacun de rationnaliser sa production de déchets et son utilisation du service afin de maîtriser sa facture. ■

La représentation pluméloise à Baud communauté

L'assemblée communautaire de 29 conseillers comprend 5 élus plumélois.
Cependant, les commissions sont élargies à des non élus communautaires.
Pluméliau est représenté comme suit :

REPRÉSENTANT DE PLUMÉLIAU	PARTICIPATION DANS LES COMMISSIONS
Benoît QUERO	• Economie, finances et personnel – membre titulaire • Environnement et gestion des déchets – membre titulaire • Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal – membre suppléant • SPANC - membre titulaire • Transfert de charges – membre titulaire
Jean Luc EVEN	• Voirie, matériel, chantier d'insertion – membre titulaire
Laurette CLEQUIN	• Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal – membre titulaire
Carine PESSIOT	• Environnement et gestion des déchets – membre suppléant
Christine VASSEUR	• Transports scolaires – membre titulaire • Comité technique – membre suppléant • CIAS – membre titulaire
Claude ANNIC	• Communication - membre titulaire • Transfert de charges – membre suppléant
Mathias WELSCHBILLIG	• Communication - membre suppléant
Nicolas JEGO	• Culture – membre titulaire
Maryse JARNO	• Aménagement de l'espace et de l'habitat – membre titulaire Transports scolaires – membre suppléant
Julie LAGOGUET	• Aménagement de l'espace et de l'habitat – membre suppléant
Jean Charles THEAUD	• Bâtiments et patrimoine – membre titulaire
Christophe FAVREL	• Bâtiments et patrimoine – membre suppléant
Anne DUCLOS	• SPANC – membre suppléant
Patrice HAYS	• Voirie, matériel, chantier d'insertion – membre suppléant
Marie-Noëlle LE QUERE	• Culture – membre suppléant

Parole à la majorité

Il y a maintenant une année que Pluméliau s'est donné un nouveau cap en choisissant clairement une nouvelle équipe municipale.

Chaque élu a donc la possibilité de s'informer, de poser des questions et de demander des éléments en toute transparence, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition.

Le temps de la campagne et de l'élection est derrière nous et la majorité municipale est au travail loin des petites phrases et des polémiques. Le bureau municipal composé du Maire et des adjoints se réunit en moyenne tous les 10 jours. Puis, chaque commission de travail sous la responsabilité d'un adjoint référent est l'occasion de débats et d'échanges constructifs sur les différents sujets traités. Les travaux des commissions sont ensuite évoqués en conseil municipal et votés. Chaque élu a donc la possibilité de s'informer, de poser des questions et de demander des éléments en toute transparence, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition.

Fidèles à notre volonté de faire participer la population aux décisions, nous avons organisé la consultation publique sur le projet de nouvelle mairie. Une commission spéciale ouverte aux agents et aux usagers de la médiathèque participe à élaborer le cahier des charges du nouvel équipement. De la même façon nous souhaitons impliquer la population et les agents dans le projet de nouvelle mairie.

Certes l'opposition est dans son rôle lorsqu'elle critique certains choix qui ont été faits. Mais nous sommes toujours surpris de voir que ceux-là même qui critiquent aujourd'hui le projet de nouvelle mairie votaient hier encore (Conseil du 26 septembre) pour la poursuite du projet à l'unanimité… comprenne qui pourra…

Nos premières décisions ont été de stopper un certain nombre de projets : l'aménagement du centre bourg avec la mise en sens unique d'une partie de la rue de la République, les travaux au niveau du restaurant scolaire, la transformation de l'ancien presbytère en logements à vocation sociale, la maison médicale… l'ensemble de ces réalisations engageaient la commune dans des dépenses de près de 6 millions d'euros.

Les projets doivent être pensés dans leur globalité pour éviter les doubles dépenses. Tout doit également être fait pour que chaque euro investi participe à l'attractivité de Pluméliau.

- Arrêter une maison médicale à 1,34 million d'euros, n'empêche pas d'être soucieux de favoriser l'implantation de nos professionnels de santé. Avec inventivité nous pensons que faire en sorte que nos dentistes, médecins et autres libéraux prennent place dans nos commerces vides, participera à dynamiser notre cœur de bourg.

- Penser le logement social en plein bourg, notamment lorsqu'il est destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite, n'interdit pas d'envisager des petits pavillons de plein pied avec un jardin. Surtout lorsque c'est en lieu et place d'appartements pour certains situés au deuxième étage dans l'ancien presbytère avec un budget d'environ 1,3 million d'euros là encore (hors acquisition précédente du presbytère pour 328 000 €).

- Se donner du temps pour envisager un restaurant scolaire moderne, moins bruyant et sécurisé dans ses abords et ses accès mérite qu'on abandonne une dépense prévue de près de 430 000 euros.

Nous sommes soucieux du bon usage de l'argent public et d'une gestion efficace et transparente.

La majorité municipale n'a qu'un seul objectif, faire gagner Pluméliau, faire en sorte que notre commune prenne le bon cap pour affronter l'avenir. ■

Nous sommes soucieux du bon usage de l'argent public et d'une gestion efficace et transparente.

Parole à la minorité

Nous nous sommes positionnés chacun dans différentes commissions afin de participer au débat public, de travailler à la réflexion et à la construction de projets.

Nous sommes une équipe de 5 conseillers municipaux issus de la liste « Innover et Entreprendre pour Pluméliau »:

- Franck POIRIER, conducteur de travaux dans le bâtiment. Commission Bâtiments
- Aurélien LE MEUR, cadre médico-social. Commissions Développement économique et Sport, culture, loisirs
- Mathias WELSCHBILLIG, chef d'entreprise. Commissions Finances et Environnement
- Cédric MARTIN, chargé de mission expertise comptable. Commission Finances et Sports, culture, loisirs
- Marie-Dominique GUILLEMET, infirmière hygiéniste. Commission Affaires scolaires et Environnement

Nous nous sommes positionnés chacun dans différentes commissions afin de participer au débat public, de travailler à la réflexion et à la construction de projets. Notre état d'esprit est toujours animé par la défense de l'intérêt collectif.

Nous sommes dans notre rôle, et il n'est pas simple, étant donné l'absence de débats constructifs autour des sujets clefs:

- L'abandon du projet de maison médicale, pourtant annoncée lors de leur campagne,
- L'ensemble des décisions prises autour du projet Mairie/Médiathèque,
- L'absence de visibilité sur le devenir de la poste, du restaurant scolaire, du presbytère...

Nous vous informons de nos travaux, de nos réflexions et de nos positions sur les points débattus sur

- notre site Internet: www.plumeliau2014-2020.fr,
- Facebook: Pluméliau 2014-2020,
- Twitter: @Plumeliau2020.

Notre dernière action fait suite à l'incendie de la base de canoë-kayak. Nous avons reversé au club nos 5 indemnités d'élu du mois de décembre, soit 250 €.

Nous devons nous montrer résolus, combatifs, mais ouverts et constructifs. Une chose est sûre, nous resterons actifs, critiques et cela dans l'intérêt collectif de Pluméliau et de ses habitants.

Une chose est sûre, nous resterons actifs, critiques et cela dans l'intérêt collectif de Pluméliau et de ses habitants.

Naissances en 2014

DATE	NOM PRÉNOM	PARENTS	ADRESSE
6 janvier	HARNOIS Manon	HARNOIS David et ERNEE Fanny	3 rue Marcel Pagnol
10 janvier	LE NOE Yaël	LE NOE Yann et BIHOUES Marie-Laure	6 rue de Rimaison - Talvern Nénèze
20 janvier	PANEL Ylann	PANEL Franck et LE TOHIC Sabrina	23 rue de la libération Saint Nicolas des Eaux
9 février	DOUARD Séone	DOUARD Laurent et TANVIER Vanessa	Le Sarrehouet
20 février	LETONDEUR Timothy	LETONDEUR Arnaud et DEWITTE Pearl	27 bis rue des Fontaines
20 février	LETONDEUR Sulyvan	LETONDEUR Arnaud et DEWITTE Pearl	27 bis rue des Fontaines
6 mars	MOYSAN Naël	MOYSAN Fabrice et LE PABIC Nadia	Kerio-Kerveno
11 mars	MOREAU Ylowann	MOREAU Fabrice et GAUTREAU Christelle	6 rue René Cassin
28 mars	CHOMEL Coline	CHOMEL Richard et PASCO Sandrine	Kernichin
5 février	ROUSSEL Louenn	ROUSSEL Pascal et GILLARD Aude	10 rue du Père Turnier Saint Hilaire
5 mars	PAULIC Alyssa	PAULIC Fabien et LE TERNUEC Alvina	4 rue du Moulin - Saint Hilaire
12 mai	LE BADEZET Mayeul	LE BADEZET Simon et LE SAGER Frédérique	4 rue Jean Gabin
26 mai	LE BIGOT Fiona	LE BIGOT Olivier et LE DORTZ Alexandra	5 rue de la Libération
30 mai	LE GOUDIVEZE Colin	LE GOUDIVEZE David et POLI Amélie	16 rue du Cosquer
1er juin	MAIGNÉ Youna	MAIGNÉ Anthony et ROBIN Jessica	Kergouët
5 juin	CARGOËT Melvin	CARGOËT Fabien et VAGUERESSE Isabelle	Kermonserh
15 juin	ROUSSEAU Kévin	ROUSSEAU Yannick et LE NY Isabelle	21 rue des Hirondelles
22 juin	LE SOMMER Noah	LE SOMMER Rémy et CONNAN Emilie	Kerimelin
11 juillet	LE PAIH Alban	LE PAIH Cédric et JACQUES Frédérique	Le Chêne Vert
13 juillet	REID Lucien	REID Jeddah et SCUDELLER Aurélie	Gamblen
21 juillet	BÉVAN Sarah	BÉVAN Jérôme et HENO Anne-Laure	9 rue Marcel Pagnol
29 août	LE DORZE Malonn	LE DORZE Frédérick et LE MOIGNIC Estelle	Kerdavid
4 septembre	LE STRAT Kelia	LE STRAT Loïc et GEORGES Karen	3 rue Pierre et Marie Curie
19 septembre	ROUDAUT HEMERY Élyne	ROUDAUT Frédéric et HEMERY Sonia	2 impasse du Mondo
20 septembre	RYNGAERT Marceau	RYNGAERT Michaël et JEGO Marianne	1 rue Yves Montand
8 octobre	LE HELLAYE Louise	LE HELLAYE Stéphane et RAOUL Virginie	Kermadec
9 octobre	DENIS Lila	DENIS Steve et LE NY Nolwenn	Kerio
10 octobre	LE FOULER Léon	LE FOULER Glen et LAIRE Anne-Laure	28 rue Jean Gabin
14 octobre	MARTEIL Alice	MARTEIL Julien et NICOL Elise	Sarrehouet
5 novembre	GUEGAN Margot	GUEGAN Frédéric et QUENTEL Anne-Sophie	7 rue Yves Montand
10 novembre	DANO Kélyan	DANO Anthony et STOPPANI Emilie	2 rue du Docteur Rio
24 novembre	KUCHARSKI Axel	KUCHARSKI Lukasz et COBIGO Emilie	Kermadec
26 novembre	LE GOFF Youn	LE GOFF Sébastien et LE FICHER Charlotte	4 rue des Ecoles - St-Nicolas-des-Eaux
28 novembre	MICHEL FERREIRA Orlane	MICHEL Régis et FERREIRA Telma	17 rue des Marguerites
2 décembre	LAUNAY Ambre	LAUNAY Tony et GICQUEL Laëtitia	34 rue Jean-Pierre Calloch Pavillon 3
7 décembre	JÉHANNO Alicia	JÉHANNO François et LE ROUZO Virginie	8 rue Bel Air
16 décembre	DAVID Laura	DAVID William et CORBEL Anne-Laure	2, rue Jean Marais

Décès en 2014

NOM PRÉNOM	DATE	COMMUNE
GUÉGAN Jean, Joseph, Marie	3 janvier	Pluméliau
LE GOUAS veuve LE TOUMELIN Anne, Marie	10 janvier	Noyal-Pontivy
LE GOFF Ghislaine, Anne, Marie	4 février	Pluméliau
TANGUY veuve ETIENNE Anne, Eugénie, Marie	6 février	Noyal-Pontivy
LE GOULVEN veuve NICOL Alphonsine, Germaine, Marie	9 février	Pluméliau
LE BRUCHEC Jean, Louis	11 février	Pluméliau
LE STRAT Alphonse, Jean, Olivier	7 février	Guémené-sur-Scorff
GEOFFROY Jean-Jacques	24 février	Pluméliau
QUILLERE veuve PROVINI Noëlla, Joséphine, Jeanne, Marie	25 février	Noyal Pontivy
MALARDÉ veuve MALARDÉ Jeanine	7 mars	Guémené-sur-Scorff
LE PETITCORPS Louis, Jean, Marie	27 mars	Noyal Pontivy
CHARLES Dorothée, Séverine	30 mars	Pluméliau
LE DIMNA Jean, Roger, Sylvestre	9 avril	Pluméliau
LE VILLIO veuve CORFMAT Simonne, Julienne, Marie	14 avril	Pluméliau
GOURIN Christian, René	18 avril	Lorient
HULIN Gilbert	1er mai	Noyal-Pontivy
LE GAREC épouse LE TELLIER Simone, Marie	4 juin	Pluméliau
LE GAL veuve LOISEAU Rosalie, Marie, Julienne	11 juin	Noyal-Pontivy
AUDRIN Jean, Mathurin, Joachim, Marie, Pascal	20 juillet	Pontivy
DOYLE Alan, John	25 juillet	Vannes
OLLIVIER Daniel, Jean, Marie	27 juillet	Noyal-Pontivy
CLONEY épouse ACKERMAN Patricia, Elizabeth, Mary	31 juillet	Noyal Pontivy
LE SERGENT Emmanuel, Eugène, Marie	4 septembre	Noyal Pontivy
LE MÉCHEC Robert, Louis, Marie	20 septembre	Noyal-Pontivy
CABELGUEN Henri, Marcel, André, Marie	20 septembre	Noyal Pontivy
PASCO veuve LE HELLAYE Athanasie, Marie, Françoise	6 octobre	Noyal Pontivy
GUYOT Jean, Mathurin, Firmin	12 octobre	Pluméliau
JÉGOUZO veuve LE DENMAT Blandine, Marie, Thérèse	16 octobre	Noyal Pontivy
QUÉRO Alfred, Joseph, Jean-Marie	15 novembre	Pluméliau
LE TOQUIN Emile, Joseph, Marie	24 novembre	Pontivy
KERVINIO épouse BELLEC Marie, Louise, Marcelle	30 novembre	Vannes
QUILLERÉ Louis, Joseph, Marie	19 décembre	Pluméliau
LE SAUX veuve LE PESSEC Jocelyne, Jeanne, Marie	19 décembre	Pluméliau

Hommage à Mathurin ONNO, ancien maire

Mathurin ONNO est décédé le 13 juillet 2014. En son hommage, nous revenons sur son exceptionnel parcours.

J'ai rencontré M. Mathurin ONNO à la fin du mois de juin accompagné de son adjoint honoraire M. Eugène ELLIOT. Cette rencontre je l'ai souhaitée comme un hommage et une marque de respect pour le capitaine d'industrie qu'il fut mais aussi pour son implication pour Pluméliau en qualité de maire adjoint puis de maire de notre commune.

Quand je suis passé le voir dans sa résidence du manoir de La Forest, il m'a évoqué l'histoire du lieu dans lequel plane encore l'âme artistique de Jean COCTEAU. Lors de ses obsèques c'est par une citation de Jean COCTEAU que je lui adressais un dernier hommage : « Le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants ! »... vous resterez cher Mathurin ONNO, dans le cœur de Pluméliau !

Benoît QUERO

Mathurin ONNO, un grand chef d'entreprise

Mathurin Jean François ONNO est né le 30 mars 1920 à Pluméliau où depuis trois générations se perpétue la tradition de la bonne charcuterie. En effet, à cette date sa mère est aux commandes de la boutique familiale située place de l'Église et son père pratique le commerce de porcs vivants. Après des études secondaires au lycée de Pontivy, Mathurin ONNO, bien connu sous son petit nom « Mathéo », participe activement au mouvement de résistance durant la période d'occupation. À 22 ans, il reprend les rênes de la charcuterie familiale où s'affairent déjà dix charcutiers qui préparent avec passion et savoir-faire différentes spécialités qui fleurent bon le terroir. Le bouche à oreille suffira à développer la réputation de la maison et très vite les clients affluent des différents départements bretons. Ce sera d'ailleurs le point de départ de l'entreprise ONNO qui, un an plus tard, commercialisera déjà 500 tonnes de charcuterie. Ce développement saturera très vite l'atelier de Pluméliau et, en 1957, Mathurin ONNO s'implante à Pontivy, ville située à quelques kilomètres de ses racines.

Cinq années plus tard l'entreprise prend le statut de société anonyme et confirme son essor commercial au-delà de la Bretagne pour le plus grand bonheur des étals de charcuterie, qu'ils soient en région parisienne ou dans le sud-est de la France. Le sens commercial, le souci de la qualité et du sur-mesure forgent le sérieux de la maison. Pour faire une bonne terrine ou un jambon qui a du goût, Mathurin ONNO sait qu'il ne faut pas jouer avec la qualité. Cet attachement au travail bien fait anime chaque instant tous les produits frais qui portent son estampille. En 1964 on pousse les murs une nouvelle fois et on décuple les ventes à partir d'une surface qui s'étend sur plus de 13 000 m².

Quatorze années plus tard, une nouvelle unité flambant neuve entre en activité sur la commune de Saint-Méen-le-Grand. Cet essor industriel est complété en 1982 par un nouvel abattoir dont la vocation est de servir les différents ateliers de fabrication. Les spécialités de l'entreprise sont commercialisées au-delà de l'hexagone : Suède, Allemagne, DOM-TOM, preuves concrètes de la réputation d'un homme qui possède et aime passionnément son métier.

Pluméliau au cours des siècles de Charles FLOQUET

Maire de Pluméliau

En plus de ses activités professionnelles, Mathurin ONNO a cumulé les engagements électifs dans sa commune natale Pluméliau qu'il définissait ainsi : « ce coin de terre morbihannais le plus beau à mes yeux car le plus cher à mon cœur ». Élu la première fois en 1953, il siège immédiatement comme adjoint aux côtés de Jean-Marie ONNO, maire. Il le considérait comme « un guide et un ami ». C'est en 1970 qu'il est élu premier magistrat. Il le restera jusqu'en 1983. Les élus qui ont œuvré à ses côtés se souviennent qu'il fonctionnait à la mairie comme dans son entreprise, déléguant les responsabilités et les tâches à ses adjoints. Avec le dynamisme et le sens des responsabilités qui le caractérisent, Mathurin ONNO a su moderniser sa commune et la doter d'équipements nécessaires à son développement : voies de communication, centre social polyvalent, restaurant scolaire, foyer logement (pose de la première pierre le 11/09/1982), terrain des sports. ■

La Gazette - Étienne CAIGNARD
Rédacteur en chef de la Gazette.

Calendrier des fêtes de Pluméliau 2015

AVRIL

Samedi 4 • Vétérans CSP Foot (Espace Droséra)
Lundi 6 • Municipalité : Chasse aux œufs de Pâques à l'EHPAD
Vendredi 10 • Ecole St-Méliau : Spectacle (Espace Droséra)

MAI

Vendredi 8 • Cérémonie du 8 mai et Exposition sur la guerre (jusqu'au vendredi 15)
Samedi 23 • Amicale Laïque de Bel Air : Soirée de l'amitié (Espace Droséra)

JUIN

Dimanche 7 • EHPAD : Kermesse
Mercredi 17 • FNACA : Repas (Espace Droséra)
Samedi 20 • Ecole de St-Méliau : Kermesse
Jeudi 25 • Club des Retraités : Repas (Espace Droséra)
Vendredi 26 • Résidence la Villeneuve (Espace Droséra)
Samedi 27 • Fête de la Saint-Jean
Dimanche 28 • Kermesse des Ecoles Publiques à St Nicolas (ou Salle Omnisports)

JUILLET

Samedi 4 • Municipalité : Marché nocturne au Centre Bourg
Dimanche 5 • Comité des Fêtes St-Hilaire : Pardon de St-Hilaire
Dimanche 12 • Pardon de la Madeleine
Mardi 14 • Comité des Fêtes St-Nicolas : Fête du 14 juillet

AOÛT

Samedi 1er • Pardon de St-Nicodème
Samedi 8 • Municipalité : Marché nocturne à St-Nicolas-des-Eaux
Dimanche 30 • Les Amis de la Ferrière : Pardon de la Ferrière

SEPTEMBRE

Dimanche 13 • Comité de Jumelage : Journée du Beauceron à St-Nicolas
Dimanche 20 • Comité des Fêtes de St-Nicolas : Pardon de St-Nicolas
Dimanche 27 • Municipalité : Vide Grenier au Centre Bourg

OCTOBRE

Samedi 3 • Repas du C.C.A.S (Espace Droséra)
• Comité des Fêtes de St-Hilaire : Repas d'automne
Dimanche 4 • Pardon St-Méliau à Pluméliau
Samedi 10 • Amicale Laïque de Bel Air : Soirée moules / frites (Espace Droséra)
Dimanche 11 • Pardon St-Rémi à Rimaison
Samedi 17 • Ecole St-Méliau APEL : Repas (Espace Droséra)
Samedi 31 • CSP Foot : Soirée animation (Espace Droséra)

NOVEMBRE

Mercredi 11 • Cérémonie du 11 novembre (Espace Droséra)
Dimanche 15 • GAP Conseil Economique du Presbytère : Repas (Espace Droséra)
Dimanche 29 • Club des Retraités : Bal (Espace Droséra)

DÉCEMBRE

Samedi 5 • Amicale des Pompiers : Ste-Barbe (Espace Droséra)
Dimanche 6 • Amicale de Talvern : loto (Espace Droséra)
Jeudi 10 • Club des Retraités : Repas (Espace Droséra)
Vendredi 18 • Spectacle de Noël des Ecoles (Espace Droséra)
Samedi 19 • Comité des Fêtes de St Hilaire : Noël du quartier